



**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE DROME (CCVD)
COMMUNE DE SAOU - 26400**

AVIS D'AFFICHAGE

PRESCRIPTION D'UNE PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET

L'arrêté du président de la CCVD 201/2018 en date du 19/07/2018 fait l'objet d'un affichage au siège de la CCVD et en mairie de Saoû durant 1 mois minimum.

L'arrêté susmentionné prescrit la procédure de DECLARATION DE PROJET emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de SAOU (26400), relative au PROJET DE CENTRE DE SECOURS DU SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sur le territoire de cette commune.

-Le dossier relatif à cette procédure est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes du Val de Drôme (96 Ronde des Alisiers - Ecosite du Val de Drôme - 26400 Eurre) et en mairie de Saoû (Le Village, 26400 Saoû), aux jours et heures d'ouverture habituels

**-Il est également publié en ligne sur les sites internet de la CCVD et de la Mairie Saoû,
Adresse internet CCVD : www.valdedrome.com.
Adresse internet Mairie de Saoû : www.saou.fr.**